



**Compte rendu de : le Maroc de Lyautey à Mohammed
V / Daniel Rivet, Paris, 1999**
Frédéric Abécassis

► **To cite this version:**

Frédéric Abécassis. Compte rendu de : le Maroc de Lyautey à Mohammed V / Daniel Rivet, Paris, 1999. Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine, Société D'histoire Moderne et Contemporaine, 2000, N 47-4, Pagination non précisée. <halshs-00159187>

HAL Id: halshs-00159187

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00159187>

Submitted on 6 Jul 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Daniel RIVET, *Le Maroc de Lyautey à Mohammed V*

Le double visage du Protectorat,

Paris, Éditions Denoël, 1999,

Collection L'aventure coloniale de la France, Destins croisés, 464 p., 250 F

Onze ans après la publication de sa thèse monumentale (*Lyautey et l'institution du Protectorat français au Maroc, 1912-1925*, Paris, L'Harmattan, 1988), l'ouverture des "archives de gestion" du Protectorat à Paris et à Rabat et le début de leur exploitation permet à Daniel Rivet de donner corps à un projet qui remonte à son expérience de coopérant à l'université Mohammed V de Rabat au début des années 70 : embrasser dans sa totalité la période couverte par le Protectorat (1912-1956). Visant à se démarquer du travail de la mémoire et de "l'étrange amnésie sur le fait colonial qui enveloppe la société d'où [il] écrit et métamorphose les "tristes tropiques" en tendres tropiques" (p. 18), son ouvrage aboutit à un bilan sans concession, mais loin d'être exempt de tendresse des effets et réalisations du Protectorat au regard de ses ambitions initiales.

Dans l'esprit des Annales de l'époque braudélienne, "Mon Lyautey au Maroc aurait été un tremplin pour écrire un Maroc à l'époque de Lyautey", écrivait-il en introduction à sa thèse, en 1985, avant de justifier un recentrage sur son personnage et une place plus large accordée à l'événement. Ici encore, malgré l'ambition affichée par le titre, l'auteur doit admettre qu'il est contraint de louvoyer entre les deux écueils de ce qu'il ne veut pas faire — "une énième histoire politique du Protectorat français au Maroc" et de ce qu'il ne se sent pas en mesure de faire — "un ouvrage sur l'histoire du Maroc prétendant éclaircir son opacité vertigineuse" (p. 14). Tout comme il y a onze ans, il s'agit "d'entrelacer le récit et l'explication, la mise en scène de mon personnage central et la présentation des "forces profondes" sans leur donner la dimension de fatalités." (*Lyautey...*, p. 13). A cette différence près que le personnage central "à la fois abstrait et incarné" (p. 16) de cette histoire n'est plus Lyautey, mais bien ce Protectorat qu'il avait institué et personnifié, au point que "l'icône moustachue" s'impose à ses successeurs et à tous les acteurs comme une statue du commandeur (p. 134). Ce parti-pris lui permet de livrer une perspective d'ensemble, non à la manière d'un manuel — l'événement y est trop souvent traité de façon allusive —, mais au travers d'une série de questions systématiquement énoncées auxquelles une démonstration, étayée par une documentation éclectique et servie par une plume claire, permet

d'apporter des réponses : une histoire-problème que n'auraient pas désavouée les fondateurs des Annales.

Le double visage du Protectorat, c'est peut-être d'abord ces deux figures de Lyautey et Mohammed V, campées aux deux extrémités du texte : le premier sur la "ligne de partage des eaux" entre une période exaltante et féconde (1912-1918) et une phase déclinante qui s'ouvre dès 1919 ; le second saisi de son avènement (1927) à la formation de son premier gouvernement en 1956, trois décennies au cours desquelles les Marocains, peu à peu, "redeviennent les acteurs de leur propre histoire" (p. 17). L'un et l'autre n'eurent pas seulement l'intelligence politique de capter des aspirations éminemment contradictoires ; ils furent aussi les points de cristallisation de ce "processus ayant des effets tangibles sur des hommes concrets" (p. 17) que représente aux yeux de Daniel Rivet le Protectorat.

Les deux premiers chapitres "couvrent" sa mise en place. Le premier est empreint d'une fascination avouée pour ce "grand lord colonial de la Troisième République". Lyautey, en rupture avec le milieu colonial métropolitain, et fort du savoir-faire des officiers d'élite héritiers des "bureaux arabes" d'Algérie, sut comprendre, à chaud, la dimension patriotique du soulèvement d'août 1912, et en tirer toutes les conséquences politiques qui donnent à ce "premier Protectorat" un aspect particulièrement novateur : préférer la collaboration à l'administration directe, restaurer l'autorité du Makhzen central, circonvenir les élites urbaines en instaurant des espaces de délibération et en se posant en recours contre la colère des tribus, imposer à celles-ci le maintien des seigneurs de guerre mais protéger leurs droits par une législation conservatoire de leurs biens qui sut, sans totalement enrayer la dépossession foncière, soustraire leurs terres aux appétits des colons. C'est l'une des composantes de son charisme que d'avoir su convertir son entourage à cette "politique des égards" respectueuse de l'Islam sans équivalent dans le reste de l'empire colonial français.

Le chapitre suivant inscrit la "pacification" lyautéenne dans le contexte plus large d'une "guerre de trente ans" "qui a pour foyer le Maroc du début du siècle à l'orée des années 1930" (p. 51). Guerre "chloroformée", puisqu'à l'exception de l'épisode rifain de 1925, on ne parlait que de "pacification" et de "soumission" de "tribus dissidentes". L'énormité des moyens déployés, l'utilisation massive de troupes coloniales sénégalaises, algériennes et marocaines, la longueur du conflit autorisant toutes les permutations de rôles donnent à cette "guerre confuse, trouble, glauque

par moments” (p. 83) sa physionomie particulière. Stylisée comme une Illiade ou un tournoi — au moins jusqu’à l’intervention massive de l’aviation —, elle ne relève plus du “primitivisme colonial” (p. 71) de la guerre d’Afrique façon Bugeaud, et pas encore des guerres de décolonisation, totales, et marquées par le terrorisme civil. La violence coloniale répond à la violence archaïque des tribus et la redouble ; mais elle contribue aussi à la détourner et à “contraindre le colonisé à désapprendre la culture de la violence, dans laquelle il baignait” (p. 84). Elle n’en demeure pas moins le revers sombre et lancinant de ce “premier Protectorat”.

En contrepoint, sur la fin du régime, avec la figure de Mohammed ben Youssef, on assiste à la transformation d’un “sultan décoratif pour Protectorat tranquille” (p. 382) en “*malik*” souverain d’un peuple devenu nation. (chapitre 11) Il y eut, certes “les remarquables dons politiques” (Charles-André Julien) d’un homme “patient, obstiné, subtil” (p. 385), soucieux de ses prérogatives, qui prit conscience de son rôle historique lors du débarquement américain (10 novembre 1942) et sut mieux que quiconque moduler son discours en fonction de ses interlocuteurs. Mais Daniel Rivet montre surtout à quel point le personnage fut un produit même du Protectorat : dans le choix opéré parmi ses frères qui le porta au trône, dans l’apprentissage, chaperonné par Noguès et son épouse, de son rôle de sultan vis-à-vis des grands feudataires du Sud, et plus encore dans la genèse de ses soutiens politiques (notamment l’Istiqlal) et la cristallisation du “mythe de Sidna” (Jean Lacouture) : le Protectorat finissant en fut, jusque dans la “politique de choc frontal de la Résidence” et le “conservatisme obtus” de Paris, le véritable accoucheur. Le nationalisme au sens moderne, dont le chapitre 10 retrace la construction et la diffusion, ne procède pas, en effet, du “patriotisme confessionnel des sociétés tribales”. Il prend acte au contraire de la réalité du Protectorat et retourne “contre le colonisateur le langage et les instruments de la modernité qu’il introduisait sur place” (p. 357). De même, “la passion youssefiste” (p. 373) qui anima les femmes des médinas lors de la déposition du sultan et marqua leur irruption sur la scène publique peut-elle être considérée comme une manifestation — il est vrai très ambiguë et infra-politique — de l’émergence de la “femme nouvelle”.

On comprend dès lors l’enjeu que représente pour l’auteur de mettre au jour ces “forces profondes” à l’œuvre dans une société marocaine dont il souligne, au chapitre 3, la grande diversité. C’est à cela que sont consacrés les chapitres centraux. Une question sous-jacente pourrait en constituer le fil directeur : quels changements le Protectorat a-t-il induits ? On pourrait y adjoindre

une question subsidiaire : comment le Protectorat prend-il acte de “cette nouvelle configuration sociale et politique [engendrée] à son corps défendant” (p. 304) ? Le chapitre 9 s’attache à y répondre de façon plus nuancée qu’en concluant à l’immobilisme d’une “politique indigène”. Celle-ci fut largement remise en cause après 1945 au profit de véritables essais d’action sociale, qui n’étaient pas uniquement destinés à servir des desseins politiques.

Le double visage du Protectorat, c’est peut-être alors dans l’écriture qu’il est le plus perceptible, dans cette manière systématique qu’a Daniel Rivet de préciser par le terme arabe ou berbère le concept français qu’il vient d’énoncer — ou vice-versa. Ce n’est pas là simple coquetterie d’orientaliste, même si l’absence de glossaire est susceptible de rendre plus ardue la lecture de l’ouvrage au non-arabisant. Le caractère récurrent du procédé permet, certes, comme dans d’autres livres consacrés à l’étude du monde arabe, de lever les ambiguïtés de la traduction concernant les institutions ou les fonctions ; il invite surtout ici à ne pas prendre au mot le discours que le colonisateur plaque sur le réel. Il fonctionne comme une manière de rappeler, en permanence, qu’en situation coloniale, toute réalité est sujette à une double énonciation avant même d’être l’objet de visions distinctes. Il renvoie à la méthode, bien rodée par Daniel Rivet, qui consiste à croiser les archives d’État, irremplaçables, avec “d’autres traces écrites ou orales de cette histoire à peine refroidie” (p. 17) : appareil statistique d’État, indicateurs économiques, rapports officiels et mémoires de stages réalisés par des contrôleurs civils et officiers des Affaires indigènes, mais aussi enquêtes ethnographiques ou sociologiques, entretiens semi-directifs mettant en œuvre les procédés de l’histoire orale, analyses de presse, recours aux indices de l’anthroponymie ou à une iconographie parlante, dont quelques échantillons sont insérés en pages centrales.

On ne pourra qu’énumérer les questions abordées, donnant lieu à autant de tableaux particulièrement suggestifs. Le Protectorat, ce fut d’abord “une expérience de transplantation étatique” (chapitre 4) : greffés sur un Makhzen rénové et fonctionnarisé qu’ils finissent par éclipser, les services résidentiels s’hypertrophient et se complexifient, s’affirment comme “un lieu de gestion de la société globale” (p. 130). Cet État technocratique à l’extrême échouera, jusqu’à la fin du Protectorat à constituer un encadrement marocain, et demeurera toujours “le Makhzen des Français”. Il n’en reste pas moins qu’il constituera la matrice fonctionnelle de l’État marocain jusqu’au début des années 1980. Le bilan de son action dans le monde rural (chapitre 6), considéré à l’aune de “l’archaïsme équilibré des campagnes avant 1912” (chapitre 5) est mitigé : les illusions

du premier Protectorat s'évanouissent avec la crise de 1929 et le retour des grandes calamités naturelles provoquant la disette de 1937-1938 et la grande famine de 1944-1945. En dépit d'indéniables efforts demeurés souvent inefficients, la croissance de la production agricole fut celle des surfaces cultivées, et ne fut que ponctuellement corrélée à une mutation du vieux système agraire si vulnérable. Mais le décalage entre les intentions et les réalisations éclate surtout au grand jour dans "les métamorphoses de la ville marocaine" (chapitre 7). L'urbanisme lyautéen, si novateur, "ne résiste ni à la rupture d'équilibre qui affecte la société rurale et jette un million d'hommes — en une génération — dans les villes de la côte atlantique, ni à la pression de la spéculation" (p. 227), la ville devenant le lieu de l'affrontement privilégié entre Européens et Marocains. Enfin, les politiques scolaires et sanitaires (chapitre 8), si elles se heurtent, pour les premières, à "des résistances sourdes et agissantes" et confinent pour les secondes jusqu'en 1945, à un véritable "despotisme sanitaire", furent de réels vecteurs de changement. Ce qui les réunit dans un même chapitre, c'est peut-être, après 1945, l'adhésion commune des Juifs, des femmes et de l'élite à ces institutions emblématiques de la modernité.

Le double visage du Protectorat, c'est peut-être enfin, derrière la brutalité du fait colonial et la mutation de la colonisation — "cette étape ambivalente du processus d'occidentalisation des mondes" — en colonialisme "vulgaire et abject" (p. 391), la quête presque obsessionnelle et la mention régulière des "Justes" à la façon dont les dépeint Camus, qui agissent, de façon souvent anonyme, dans l'ombre du Protectorat, et parfois même contre lui. Il en souligne la présence parmi les médecins, les travailleurs sociaux, les officiers, les enseignants, les religieux ou les intellectuels, ceux-là mêmes qui "considéreront que le Protectorat se transcende dans la coopération, qui en est non pas la négation, mais l'aboutissement" (p. 428). Il y eut aussi cette "catégorie d'inclassables, échappant à toute réduction sociologique : ceux qui vouèrent à ce pays une passion inextinguible."

Double visage diffracté à la manière d'un hologramme jusqu'aux tréfonds de la société marocaine, par des chemins complexes et souvent détournés : Daniel Rivet affichait dès les premières lignes de l'ouvrage son intention "d'écrire *dans* le Maroc au temps du Protectorat par immersion dans les sources." (p. 15) Il se démarquait ainsi des anachronismes — ou plutôt de l'a-chronisme — d'une historiographie coloniale, prédisposant les Berbères "à être civilisés par des hommes venus d'ailleurs" (p. 341) tout autant que de la perspective téléologique de l'historiographie d'inspiration nationaliste ou anticoloniale prompte, selon la formule de Jacques

Berque, à “prophétiser l’advenu” (p. 342), surtout lorsqu’elle s’écrivait après la fin du Protectorat. Toute l’empathie que ses séjours au Maroc semblent lui avoir fait éprouver pour ceux qu’il y a côtoyés se retrouve dans cette formule. Nulle réhabilitation du Protectorat et de ses agents à un hypothétique tribunal de l’histoire, mais simple volonté obsessionnelle de *comprendre* et de restituer, par le discours, toutes les virtualités dont ce passé était porteur. On ne pourra que regretter avec lui que l’anathème et le mimétisme l’aient trop souvent emporté, dans la monarchie hassanienne, sur ce devoir d’inventaire.

Frédéric ABÉCASSIS

ENS Lettres et Sciences humaines